

Mise à jour de cette page :
29/01/2026

Signalement Chenilles processionnaires



À partir de 2024, dans deux régions en 2024, la plateforme de signalement sur les chenilles processionnaires est désormais déployée à l'échelle nationale, accessible sur mobile.

Ressources pour
comprendre et transmettre

Consulter le site

<https://signalement-chenilles-proceSSIONnaires.atlasante.fr/apropos>

Format :

Site web

Année :

2025

Editeur :

FREDON France